

la Cimade

L'humanité passe par l'autre



Sommaire

Préambule

- Le contexte
- La vision de La Cimade et les revendications qu'elle porte
- Le cadre des actions mises en œuvre par La Cimade pour y parvenir

1. Agir aux côtés des personnes exilées

- Déployer nos actions au service d'une approche globale pour l'accompagnement des personnes exilées
- Pour la défense des droits et de la dignité :
3 domaines d'intervention à repenser
- Développer les actions co-construites avec les personnes exilées

2. Témoigner et revendiquer

- Agir pour faire évoluer les perceptions des citoyen-ne-s, peser sur le débat public
- Transformer les lois et les politiques publiques

3. Renforcer nos partenariats, réfléchir et faire ensemble



Projet associatif

Texte voté lors
de l'assemblée générale
du 17 juin 2023

Le projet associatif est le résultat d'une réflexion menée dans l'ensemble du mouvement de l'association, visant à **formaliser sa raison d'agir** dans le respect de ses valeurs, à **donner du sens** à ses activités en les projetant **vers un futur souhaité**.

Il cherche à décrire un idéal et s'inscrit dans une temporalité et un contexte précis, impliquant une réévaluation régulière.

Il s'articule avec d'autres documents de référence de l'association :

- › Les statuts et le règlement intérieur
- › Repères de sens : les fondamentaux de La Cimade
- › La charte et les repères déontologiques
- › Grands axes stratégiques pour le mouvement, feuilles de route et chantiers de travail prioritaires
- › Les fiches plaidoyer et les positions politiques

Les objectifs du projet associatif de La Cimade se déclinent autour des mots clés suivants :

- › **Cap** de l'association : la boussole, la direction
- › **Cohérence** : entre nos valeurs et nos actions
- › **Cohésion** : « faire Cimade » ensemble dans le mouvement
- › **Mobilisation** : du plus grand nombre autour d'une vision et d'objectifs communs

Au-delà de ces enjeux internes, le projet associatif pourra également être mobilisé pour l'externe afin de faire connaître les valeurs, missions et projets de La Cimade.

Préambule

Le contexte

Nombreux sont, en cette décennie 2020, les désordres du monde. Les risques climatiques font peser sur le monde vivant une véritable menace existentielle, augurant en outre une accélération de déplacements forcés de populations. Les **inégalités mondiales ne cessent de se creuser**, sur fond de guerres et conflits géopolitiques, et tandis que nombre de personnes n'ont pas d'autres choix que de prendre les chemins de l'exil, notre époque est marquée par une terrible augmentation des mort-e-s et disparu-e-s sur les routes migratoires, qu'alimentent des politiques fondées sur la fermeture et le repli identitaire vis-à-vis des personnes jugées « indésirables ». Dans de nombreux pays du globe, les reculs démocratiques sont majeurs, les idées xénophobes et d'extrême-droite se diffusent et se banalisent largement. Ce contexte politique se nourrit d'une évolution des médias et des circuits de communication qui accélère la diffusion de fausses nouvelles, des préjugés et des idées de haine, entretenant un climat de peur et d'anxiété.

En Europe comme en France, l'évolution des politiques publiques s'est ainsi traduite ces dernières années par un **durcissement des politiques migratoires**, générant des difficultés croissantes d'accès aux droits pour les personnes exilées, des violations caractérisées et des atteintes à la dignité. Aux traumatismes des parcours migratoires et de l'exil s'ajoutent les discriminations, le racisme, les violences institutionnelles qui s'exercent aux frontières, en rétention et détention, en préfecture, et à travers les violences policières.

Ces situations viennent **complexifier les actions d'accompagnement** menées par les associations, qui voient en outre leurs activités menacées par des **remises en cause politiques de leurs**



libertés de revendiquer et d'agir, par des violences pouvant s'exercer à l'égard de leurs membres par des entités hostiles.

Face à cela existent et se développent **des résistances**, dans la réflexion comme dans l'action. De nombreuses initiatives d'accueil et de solidarité, portées par des citoyen-ne-s, des associations, des collectivités essaient sur les territoires. Les mouvements sociaux, anti-racistes, écologistes, féministes, pour le droit des personnes LGBTQIA+ insufflent des mobilisations nouvelles et contribuent à un renouveau démocratique autour d'une exigence forte d'égalité et de justice sociale.

C'est pleinement ancrée dans ces dynamiques de résistance que La Cimade pense aujourd'hui son projet et ses missions.



© Nathalie Bardou

La vision de La Cimade et les revendications qu'elle porte

La Cimade, issue en 1939 du protestantisme, inscrit depuis plus de 80 ans son action au service de la dignité et des droits des personnes opprimées. Sa présence dans les camps d'internement et ses actions clandestines pendant la Seconde Guerre mondiale précèdent son engagement pour l'indépendance de l'Algérie et la libération des peuples. En lien avec ses partenaires du Sud, La Cimade élargit alors son champ d'engagement à l'international pour le développement et l'émancipation jusque dans les années 2000, et depuis, à travers des actions de défense des personnes en migration dans les pays de départ et de transit.

À partir des années 90, quand les politiques d'asile et d'immigration en France et en Europe commencent à se durcir et à se complexifier, dans un contexte où les questions migratoires deviennent des enjeux politiques clivants, La Cimade a recours aux outils du droit et se structure progressivement en mouvement avec des salarié-e-s et bénévoles implanté-e-s à travers tout le territoire français, dans l'Hexagone et Outre-Mer.



De cette longue histoire, riche et exigeante, La Cimade tire une légitimité naturelle pour son action d'aujourd'hui. Elle y puise également une force pour continuer à s'indigner face aux injustices, aux violations des droits humains et combattre pour l'égalité de toutes et tous.

Plus que jamais, à rebours de l'individualisme et du repli ambiant, elle affirme sa **vision, claire et ambitieuse**, autant en résistance face à l'intolérable que porteuse d'espoir et d'envie d'agir pour construire un autre demain :

- › **Pour la reconnaissance des migrations comme composante essentielle de notre monde**, hier comme aujourd'hui. Et peut-être encore plus demain, à l'heure où les enjeux climatiques s'imposent à nous et menacent notre avenir collectif, conférant encore davantage d'acuité à notre affirmation qu'«il n'y a pas d'étrangers sur cette terre», que nous vivons dans un monde commun;
- › **Pour la liberté de circulation et d'installation**, offrant à chacun·e la liberté de rechercher les conditions politiques, économiques, sociales ou culturelles permettant de vivre dignement dans un autre pays que le sien, et contribuant à bâtir une société inclusive, solidaire et égalitaire;
- › **Pour un monde où les droits fondamentaux et la dignité de chacun·e sont respectés.**

Pour traduire cette vision, La Cimade est porteuse de **revendications** principales **pour l'égalité des droits** et pour un changement de paradigme des politiques migratoires en faveur de **l'accueil** et de **l'hospitalité** :

- › Un accueil digne et sûr à nos frontières;
- › Un droit d'asile véritablement protecteur;
- › La régularisation de toutes les personnes sans-papiers;
- › Des moyens suffisants pour l'accès effectif aux services publics pour tou·te·s, une alternative systématique à la dématérialisation;
- › La protection de tous les enfants étrangers;
- › La fermeture des lieux d'enfermement spécifiques aux personnes étrangères;
- › La fin du régime dérogatoire dans les Outre-mer;
- › L'abolition de la double peine.

Le cadre des actions mises en œuvre par La Cimade pour y parvenir

C'est pour tendre vers cet idéal, dans une dynamique de transformation de la société, que La Cimade met en œuvre ses actions et activités :

- › **Dans le respect de ses valeurs et principes d'actions :** « faire avec » et non « à la place de », œuvrer pour l'émancipation de tou-te-s et la capacité de chacune à faire valoir ses droits, agir dans le respect de l'Autre, concilier intérêt individuel et promotion des droits collectifs, garantir un accueil inconditionnel ;
- › **En réaffirmant notre lutte contre toute forme de discrimination**, y compris au sein de l'association, ce qui implique une exigence de chaque membre et du collectif pour veiller à ses postures et pour s'assurer de la cohérence entre nos pratiques et nos valeurs ;
- › **En liant en permanence le « faire » et le « dire » ;**
- › **À travers la force et la richesse de son modèle associatif**, de l'investissement de ses bénévoles et salarié-e-s, des partenariats essentiels qu'elle noue avec d'autres pour renforcer une capacité d'agir en commun.



1. Agir aux côtés des personnes exilées

Déployer nos actions au service d'une approche globale pour l'accompagnement des personnes exilées

Le projet porté par La Cimade d'un **accueil inconditionnel des personnes exilées** implique de construire avec elles et en leur direction une approche globale face au durcissement de leurs conditions d'accueil et de vie :

- › En mobilisant, seule ou en partenariat, différents leviers pour **l'accès aux droits** : séjour, asile, droits sociaux, hébergement, soin, accompagnement psychologique, formation, insertion.
- › En **renforçant la complémentarité des actions** et des approches de La Cimade : il s'agit d'articuler au mieux les différents moyens d'actions de La Cimade dans tous ses champs d'intervention.

La mobilisation parallèle de l'ensemble de ces leviers par les équipes de La Cimade permet d'**agir sur tous les fronts** pour les transformations que nous appelons de nos vœux en matière de politiques migratoires.



© Nathalie Bardou

Pour la défense des droits et de la dignité : 3 domaines d'intervention à repenser



Les besoins en matière d'hébergement sont aujourd'hui criants pour de nombreuses personnes exilées. Cela conduit La Cimade à accroître ses actions en la matière, en accompagnant le développement de solutions collectives d'hébergement initiées, co-portées ou soutenues par La Cimade. Il s'agit également de renforcer notre plaidoyer pour le **droit à l'hébergement inconditionnel et le logement**, en lien avec notre revendication de régularisation de toutes les personnes sans-papiers.



Alors que les drames, les atteintes aux droits et à la vie des personnes, ne cessent de s'intensifier aux frontières, La Cimade cherche à y développer ses interventions. Il s'agit, tant au plan local, national qu'international de concilier, plaider, accompagner administratif et juridique, missions d'observations pour **construire des accompagnements adaptés aux parcours migratoires et aux souhaits de chaque personne**.

Face à la criminalisation croissante des personnes exilées, l'obsession pour l'enfermement et les expulsions, La Cimade travaille en continu sa stratégie d'intervention dans les **lieux de privation de liberté**, dans les établissements pénitenciers, en rétention, pour œuvrer le mieux possible au **respect des droits**, à la **dénonciation des illégalités**, des logiques sécuritaires absurdes et indignes.

Développer les actions co-construites avec les personnes exilées

Pour renforcer leurs espaces de réflexion et d'actions, La Cimade affirme sa volonté d'**appuyer les initiatives portées par les personnes exilées**, et de **développer des actions et activités co-construites avec elles**, en matière de mobilisation pour la défense des droits collectifs, d'apprentissage du français, de sensibilisation, ou de projets artistiques et culturels.



© Nathalie Bardou



2. Témoigner et revendiquer

Agir pour faire évoluer les perceptions des citoyen·ne·s, peser sur le débat public

Face à la banalisation et à la diffusion des idées de haine et de rejet, les actions déployées par La Cimade pour **changer les regards portés sur les migrations et les personnes exilées**, et indirectement peser ainsi sur les pouvoirs publics, sont essentielles. À travers leur diversité, ces actions doivent permettre de convaincre, au-delà du cercle de celles et ceux qui le sont déjà, davantage de citoyennes et citoyens, les médias, l'opinion publique... des valeurs et messages portés par l'association.

Pour ce faire, les **actions de mobilisation**, visant à réunir un large nombre de personnes en vue de la réalisation d'une action d'interpellation commune, se conjuguent aux **actions de sensibilisation** qui elles visent à faire évoluer les perceptions des personnes auxquelles on s'adresse, à travers des outils pédagogiques et ludiques adaptés à chaque public.



© Corinne Simon



© Nicolas Nauche

Transformer les lois et les politiques publiques

La Cimade poursuit une action déterminée pour **interpeller les pouvoirs publics, faire changer les lois et réglementations**. Forte de son expertise nourrie au quotidien par ses actions de terrain, par les témoignages recueillis auprès des personnes exilées, des bénévoles et des salarié·e·s, elle communique largement sur ses analyses et revendications, et développe des actions de plaidoyer.

Celles-ci se déploient vers des **cibles élargies** : au-delà des actions nationales, sont renforcées les actions locales et régionales d'interpellation à destination des parlementaires, des collectivités locales, des administrations, et celles à destination des interlocuteurs européens.

De nouvelles formes d'interpellations peuvent également être mobilisées à travers des **actions de mobilisation non-violentes de dénonciation et de résistance face aux législations injustes**.



© Nathalie Bardou

3. Renforcer nos partenariats, réfléchir et faire ensemble

Augmenter notre capacité à convaincre, mobiliser et obtenir des résultats collectivement et dans différents domaines; mais également enrichir, élargir nos connaissances et nos réflexions, par le contact et le dialogue avec d'autres: tels sont les enjeux autour du renforcement des partenariats que La Cimade nourrit avec de nombreux organismes de différentes origines, laïques ou confessionnelles.

Les partenariats en Europe et à l'international sont essentiels pour comprendre les parcours migratoires, agir solidairement pour un changement des politiques migratoires et replacer la situation des personnes que nous rencontrons dans un contexte global.

Nos actions et engagements sont interconnectés avec les luttes sociales, anti-racistes, écologiques, féministes, pour les droits des personnes LGBTQIA+: de nouvelles relations et alliances doivent être nouées en ce sens.

Les partenariats locaux, le lien avec les collectivités locales, sont stratégiques pour agir au plus près des besoins des personnes exilées sur les territoires.

La Cimade veut développer son **appartenance au monde associatif**, pour défendre les valeurs de solidarités et les biens communs face au primat de l'économie de profit.

Enfin, les liens avec **les universitaires et le monde de la recherche** sont importants pour éclairer et enrichir les réflexions de La Cimade et de ces membres, augmenter notre capacité de conviction au-delà de nos rangs.





Septembre 2023

Rédaction

Les membres du conseil national, les membres du groupe de facilitation, les groupes de rédaction (juin 2022 et janvier 2023), la Direction de la vie associative

Responsables de la publication

Fanélie Carrey-Conte et Henry Masson

Conception graphique

Étienne Pouvreau

Illustration

Fanny Monier

Coordination

Charlotte Sérès, Louise Lacombed
et l'équipe Nicomak : Khadidja Lahlali, Alice Lousson, Diana Seydi



« La Cimade a pour but de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions. Elle lutte contre toute forme de discrimination et, en particulier, contre la xénophobie et le racisme. »

Article 1 des statuts de La Cimade



la Cimade

L'humanité passe par l'autre



91 rue Oberkampf
75011 Paris
Tél. 01 44 18 60 50
Fax : 01 45 56 08 59
communication@lacimade.org

www.lacimade.org

